

Préinscription pour la rentrée scolaire 2024-2025



Pour la rentrée scolaire 2024-2025, les préinscriptions scolaires pour les Ecoles maternelle et élémentaire se feront entre le **5 février et le 26 avril 2024** pour :

- Les enfants rentrant en première année de Maternelle et **nés en 2021**.
- Les enfants rentrant au cours préparatoire (CP).
- Les nouveaux arrivants sur la commune.

Les préinscriptions pour les enfants domiciliés à Pins-Justaret et à Villate s'effectueront par voie dématérialisée par un envoi du dossier à l'adresse suivante : s.faur@mairie-pinsjustaret.fr

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Formulaire complété (disponible sur le site internet de la mairie de Pins-Justaret : <https://www.mairie-pinsjustaret.fr/fr/les-thematiques-communales/ecoles-et-petite-enfance/informations-pratiques/preinscriptions-scolaires>
- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent de moins de 3 mois

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le service des Affaires Scolaires de la mairie de Pins-Justaret au 05 62 11 71 24.